

## Contribution à la concertation 2018 sur le grand âge, par Benjamin Misery Directeur général de Senioriales

« Bien vieillir chez soi ? Absolument, si l'habitat est adapté et inclusif »

Depuis plus de 15 ans, Senioriales dont je suis le directeur général œuvre pour favoriser le maintien à domicile en proposant aux seniors autonomes des logements adaptés, dans des résidences conçues pour eux.

Fort de cette expérience dont l'efficacité est prouvée avec à date plus de 5 000 résidents Senioriales âgés de 60 à 100 ans, je souhaiterais aller plus avant dans mon propos pour démontrer combien bien vieillir chez soi est possible et dans quelles conditions.

Rappelons que vieillir chez soi en bonne santé est l'ambition actuelle portée par les politiques de nombreux pays de l'OCDE, dont la France et représente un enjeu majeur lié à la démographie.

### ✓ Développer des habitats collectifs conjuguant ergonomie et technologie

Il va de soi qu'il faut aujourd'hui permettre d'adapter son logement aux contraintes qui arrivent avec l'âge. Même quand les seniors sont autonomes, les petits gestes du quotidien peuvent devenir compliqués : monter les escaliers, accéder à la baignoire.... C'est pourquoi il faut favoriser par le biais, pourquoi pas, d'aide publique spécifique l'aménagement des habitats des seniors comme des douches à l'italienne, des seuils adaptés... mais pas que en intégrant aussi à bon escient les nouvelles technologies comme une domotique facilitante et simple d'utilisation...

- Plus facile à faire lorsque l'on est propriétaire. Ne pourrait-on pas d'ailleurs demander aux propriétaires dont les locataires sont des seniors de faire aussi des travaux d'aménagement, également avec le soutien des politiques publiques ?
- Accompagner les seniors dans leurs avancées en âge et leurs changements de vie, lors des déménagements, démarches administratives...

Rappelons les résultats d'une étude de l'Observatoire Régional de Santé d'Île de France de 2016 qui indiquait que la probabilité de se déclarer en bonne santé est



diminuée jusqu'à 70% chez les personnes âgées qui ne vivent pas dans un logement adapté à leurs besoins.

- Un résultat qui souligne l'urgence à soutenir des politiques publiques favorisant l'adaptation des logements pour permettre un vieillissement en bonne santé mais aussi à reconnaître l'habitat collectif non médicalisé comme une solution dans le parcours résidentiel de vie des seniors autonomes. En ce sens, faciliter son développement en facilitant la réglementation urbanistique.

### ✓ Réinclure les aînés dans la société

S'il faut favoriser le maintien à domicile par des adaptations nécessaires, cela n'est pas forcément toujours la solution notamment lorsque l'on vit en milieu rural et que l'on est éloigné de tout lien social et particulièrement de sa famille.

- C'est pourquoi, il faut développer des solutions d'habitats adaptés dans des zones urbaines, périurbaines à proximité de services médicaux, sociaux, de commerces...

Il faut également encourager les initiatives intergénérationnelles qui faciliteraient l'inclusion des personnes âgées dans la société.

- Pourquoi ne pas imaginer que les seniors apportent leur soutien aux jeunes pendant leurs études ou leur insertion professionnelle en proposant des « chèques transmission générationnelle » à l'instar des chèques emploi service ?

Il faut reconsidérer largement l'apport des personnes âgées à la société, ne pas les stigmatiser mais voir toute la richesse qu'elles ont à apporter en termes de transmission, de partage et de solidarité.

Notre métier n'apporte pas de solutions directes de la dépendance. En revanche, il permet de compléter efficacement un écosystème dédié à la prévention et au maintien de l'autonomie.